



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel mars 2010 - n° 125



Photo prise par Madame Aurélie DUPONT - Dimanche 31 janvier 2010.

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



d'Alzon Collège

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (Tellin)

PORTES OUVERTES

le samedi 24 avril 2010
de 13h30 à 18h00



Rue de Han, 1
6927 BURE
Tél. : 084/36 02 80
Fax : 084/36 62 49

www.dalzon.be
administration@dalzon.be

CompuLED



- Vente et conception diverses en informatique et multimedia
- Réparation
- Installation sur site
- Software-Hardware
- Imprimantes
- Etude et création de réseau
- Dépannage à domicile

Rue de France, 22 - 5580 Rochefort
Tél/fax : 084/36 61 82
info@compuled.be • www.compuled.be

CENTRE ESSO ARDENNES

WARIN

STATION SERVICE • ESSENCE • PETROLE • MAZOUT • HUILE • GAZ • CITERNES



Ets WARIN
Graide (station) **061/511026**

****SERVICE-QUALITE-QUANTITE****

*MAZOUT QUALITE ESSO

MAZOUT HIVER -20

*ESSO Mobil LUBRIFIANTS



*PAIEMENTS ECHELONNES

Répartissez votre budget

chauffage sur 12 mois

SANS FRAIS NI INTERETS

*RAVITAILLEMENT AUTOMATIQUE

VOTRE EXPERT CHALEUR



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux, monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

NOUS RECHERCHONS

*des délégués commerciaux indépendants dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein, ayant le contact facile et de la motivation.*

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition

Tél : 071 / 74 01 37 - info@regifo.be - www.regifo.be

Le Mot du Bourgmestre

ADMINISTRATION

Attributions au Collège Communal

Echos de la majorité

Carte d'identité électronique

Nouvelles du CCA

TRAVAUX

Quoi de neuf sur les travaux ?

CPAS

Recrutement

Allocation de chauffage

ENVIRONNEMENT

POLICE

Alarme

Elagage

JEUNESSE ET EXTRA-SCOLAIRE

Vacances

Avis de recherche

Été solidaire

TOURISME ET CULTURE

Je lis dans ma commune

Wallonie, WE Bienvenue

AGENDA

DIVERS

Bure se souvient

Promo tellin

Confrérie de la Djaye

Bibliothèque et Bibliobus

Taxi social

BEAUCOUP TROP TÔT

Je vous avais annoncé la démission de membres du collège communal... Comme tout un chacun c'était sans préjuger de l'avenir...

Ce 16 janvier nous apprenions l'accident cérébral de Gérard Liègeois pour devoir être informé le 18 de son décès. Ci-dessous, le texte de l'allocution prononcée lors des funérailles :

*Chère Famille,
Mesdames, Messieurs chacun en vos grades et qualités,
Chers Amis,
Trop tôt, beaucoup trop tôt c'est le triste constat que nous pouvons faire au départ de Gérard.
La vie est ainsi faite, nous n'y changerons rien.
Depuis 1995 et jusqu'il y a huit jours, l'intéressé a fait partie du Collège communal et notamment en tant qu'échevin des travaux. Dans cette fonction, Gérard ne parlait pas beaucoup mais il avait généralement des remarques ou des questions sensées s'attachant à la réalité terrain et souvent pas à la masse des détails ou directives qui entouraient l'un ou l'autre cas. En bref, il défendait ses idées, de façon indépendante en faisant fi de toute politique politicienne mais pas de logique.
Au nom du Collège communal, du Conseil communal, du Personnel communal et de la population tellinoise, je vous présente, Chère Famille, mes sincères condoléances. Courage Yolande, à toi, à Leticia et à Johnny.*

HIVER

Voici une nouvelle année en cours. Au jour de la rédaction du présent éditorial, les services communaux ont été sur la brèche ces derniers jours pour tenter de dégager au maximum les routes communales. Ce n'est pas toujours évident et au risque de me répéter pour la Xème fois il n'est pas possible de dégager les routes partout et en même temps. Manifestement, certaines personnes ont du mal à comprendre mais c'est la réalité et nous n'y changerons rien. Il est tout aussi impossible d'avoir un tracteur de déneigement par village, à fortiori par rue, et mieux d'avoir une réserve de sel un peu partout.

Justement, à propos de sel de déneigement, au 01 février nous sommes pratiquement à sec et les fournisseurs ne savent plus assumer les commandes. Vous aurez vu comme moi à la TV que certains bourgmestres se plaignaient de cette situation de pénurie, malgré les commandes passées à temps.

Croisons les doigts pour que la situation s'améliore bien vite et que, lorsque vous lirez le présent, ce ne

sera plus qu'un mauvais souvenir ! Merci en tout cas aux membres du personnel qui sont intervenus dans des conditions pas toujours optimales.

CATASTROPHES

Des catastrophes surviennent un peu partout dans le monde. Il en est particulièrement une qui est de loin plus importante que les autres au nombre de victimes Il s'agit bien sûr de Haïti où l'on annonce environ 170.000 morts... Le Collège communal, comme dans d'autres communes, a décidé de verser une petite somme pour aider ces victimes.

Beaucoup plus près de chez nous, à LIEGE, plus de dix victimes lors de l'explosion dans un immeuble. Ci-dessous, texte du petit message adressé au bourgmestre de Liège et la réponse de ce dernier :

*Cher Collègue Bourgmestre,
Je vis l'actualité de ces derniers jours à Liège. C'est un drame qui peut arriver dans n'importe laquelle de nos communes et que, malheureusement, l'on ne peut éviter. Croyez bien à notre soutien moral sincère. Plein courage pour la suite de ces tristes événements.*

Avec mes meilleures salutations et celles de la population tellinoise .

*Guy Jeanjot
Bourgmestre TELLIN*

*Monsieur le Bourgmestre,
Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre marque de sympathie qui nous reconforte dans ces moments difficiles.*

Je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Willy Demeyer
Bourgmestre de Liège*

COLLEGE ET CONSEIL

Nouveau Collège communal :

Guy Jeanjot Bourgmestre / Jean-Pierre Magnette – Premier échevin / Yves Degeye – Deuxième échevin / Thierry Martin – Troisième échevin / Carole Davreux-Bodson Présidente du CPAS et qui siège au Collège communal

Conseil communal

Entrée de Marc Marion en tant que conseiller en remplacement de Gérard Liègeois. Merci encore à Françoise BOEVE-ANCIAUX et Marylène VOLVERT pour le travail effectué au Collège Communal.

Bienvenue à Marc MARION, conseiller communal et à Carole Davreux-Bodson comme Présidente du C.P.A.S et donc membre du Collège Communal.

Administration

Comme déjà dit, chacun aura à cœur de travailler et le travail ne manque pas.

Comme par le passé, en cas de besoin il y a lieu de s'adresser au Bourgmestre ou à l'Echevin responsable selon le tableau des attributions qui est repris dans le présent bulletin. Chacun est disponible mais en cas d'absence il y a lieu de s'adresser au suivant.

MANIFESTATION DU SOUVENIR A BURE

La manifestation de commémoration de la bataille de BURE s'est déroulée avec un succès certain. Félicitations aux initiateurs de cette journée et principalement à Anne-Marie Dufoing ainsi qu'aux différents acteurs.

Ci-dessous le texte de la petite allocution prononcée à cette occasion :

Chers Anciens

*Mesdames, Messieurs chacun en vos grades et qualités,
Chers Amis,*

65 ans. C'était hier et espérons de tout cœur que ce ne soit pas demain ! Avec toutes ces guerres, réelles ou larvées on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait. J'en veux pour preuve une information de la presse télévisée de ce lundi au sujet d'un belge adepte de la fibre terroriste et prêt à commettre des attentats dans n'importe quel pays.

*Comme j'ai souvent coutume de le dire : »Gardons espoir ».
Espoir il y avait il y a donc 65 ans et cet espoir faisait vivre une grande partie de la population du village de Bure qui a survécu aux affres de la bataille de l'hiver 1944-1945. Malheureusement quelques uns ont perdu la vie durant ces tristes jours ici ou loin de chez nous.*

C'est l'hiver, il fait froid, le canon tonne, les armes crépitent, les ordres fusent. Tel est, rapidement brossé, le quotidien des habitants de la localité.

Heureusement, il y a cette grande maison qu'est actuellement le Collège d'Alzon avec ses grandes caves pour servir de refuge. Ce n'est pas bien sûr l'hôtel 4 étoiles mais c'est la sécurité.

D'autres que moi vous retraceront leur vécu durant ces pénibles jours.

J'en resterai donc là et permettez-moi quand même de vous inviter à respecter quelques instants de recueillement à la mémoire des combattants tombés à Bure mais aussi de tous les disparus des différentes guerres passées mais aussi, actualité oblige, en ayant une pensée pour toutes les victimes des tremblements de terre en Haïti.

Je vous remercie de votre attention

Bure le 23 janvier 2010- Guy Jeanjot - Bourgmestre

Guy Jeanjot
BOURGMESTRE

Attributions au Collège Communal

Monsieur JEANJOT Guy

Cité du Centenaire, 238 6927 TELLIN
084/36.66.17 GSM: 0476/94.76.06
Fax: 084/36.70.60 - gjeanjot@voo.be

Bourgmestre

Administration, Personnel, Formations - Coopération Internationale - Etat-civil/Population -Europe/International - Mandataires - Para, Supra-communal, Régies - Patrimoine - Police, Sécurité, Service Incendie - Ruralité et développement durable - Tourisme

Monsieur MAGNETTE Jean-Pierre

Rue de Lesterny, 12 6927 BURE
084/36.70.38 GSM : 0496/72.64.35
Fax: 084/36.70.60 - jean-pierre@magnette.be

1^{er} Echevin

Finances, Gestion, Fiscalité, Comptabilité- Agriculture, Eaux et Forêts, Chasse et Pêche (2) - Communication, Site Internet, Toutes boîtes, E-Communes - Fabriques d'Eglise - Informatique - Insertion professionnelle/Plan de Cohésion Sociale/DEFITS - Marchés Publics (2) - Participation citoyenne - Qualité (démarche) - Troisième âge

Monsieur DEGEYE Yves

Rue de Bouges, 107/b 6928 RESTEIGNE

GSM : 0479/94.37.45 yves.degeye@live.be

2^{ème} Echevin

- Cadre de vie - Culture/Bibliothèque - Enseignement/Enfance/Extra-scolaire - Jeunesse - Social - Sports

Monsieur MARTIN Thierry

Rue du Thioray, 137/b 6927 RESTEIGNE
084/38.70.97 GSM : 0499/22.99.67
thierry.martin@idelux-aive.be
martin.thierry@gmx.fr

3^{ème} Echevin

- Agriculture, Eaux et Forêts, Chasse et Pêche (1) - Aménagement du Territoire, Urbanisme - Environnement - Hygiène publique, déchets - Logement - Marchés Publics (1) - Mobilité, Voirie, Circulation routière, transport - Patrimoine - Travaux, service technique

Madame DAVREUX-BODSON Carole

Chemin des Cachets, 16 6927 RESTEIGNE
GSM : 0479/78.56.40 carolebodson@gmail.com

Présidente du C.P.A.S

- ALE / Titres-servives - CPAS / Affaires Sociales - Economie / Emploi / PME - Personnel / Relations humaines - Santé - Troisième âge.

Echos de la majorité

Mot de Jean-Pierre Magonne, 1er échevin.

Avant d'évoquer les derniers échos du conseil communal, je me dois de rappeler ici le souvenir de mon colistier Gérard Liégeois qui nous a quittés inopinément ce 18 janvier. Gérard était un pilier de la politique locale : depuis 1994; il a siégé successivement comme conseiller communal, puis comme échevin des travaux jusqu'en décembre 2009. Gérard était quelqu'un de jovial et serviable, un homme de terrain avec un grand sens pratique. Gérard, tu vas nous manquer. Toutes mes marques de sympathie vont à son épouse Yolande, à ses enfants et à sa famille.

Lors des derniers conseillers communaux, divers changements sont intervenus dans la composition du conseil et du collège communal.

C'est ainsi que lors du conseil du 7 décembre 2009, Yves Degeye a remplacé Françoise Anciaux au poste d'échevin de l'enseignement et Thierry Martin est devenu échevin des travaux à la place de Gérard Liégeois.

Lors du conseil du 11 janvier, Carole Bodson est devenue présidente du CPAS et remplace ainsi Marylène Volvert. Marc Marion, suite à la démission de Gérard Liégeois, est devenu conseiller communal.

Lors du conseil du 7 décembre, il a été beaucoup question des assemblées générales des intercommunales. Les ordres du jour des intercommunales SOFILUX, INTERLUX, IDELUX, IDELUX Finances et AIVE ont été votés à l'unanimité. Concernant l'intercommunale de soins de santé, le conseil a approuvé tous les points sauf celui relatif au plan stratégique pour lequel le vote a été négatif (5 votes négatifs et 5 abstentions).

Lors du conseil communal du 11 janvier, le conseil a approuvé le nouveau tarif relatif aux concessions de sépultures.

Les conseillers ont également voté une motion demandant aux autorités fédérales un « plan d'urgence » pour entamer dès 2010 la réforme sur la sécurité civile.

Quelques nouvelles en bref hors conseil communal : Un plan de déplacement scolaire est en cours d'élaboration dans notre

commune. Ce plan vise l'aménagement des abords des écoles afin de sécuriser les déplacements, tout en favorisant les modes doux (piétons, vélos). La mise en place de ce plan se fera sur plusieurs années à raison d'investissements annuels de maximum 200.000€ subsidiés à 75%.

S'il en est encore temps, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2010.

Mot de Yves Degeye, Echevin de l'enseignement.

A l'heure où je rédige ces quelques lignes, le mois de janvier se termine.

Il n'est donc pas trop tard pour vous adresser mes meilleurs vœux, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Je tiens à évoquer, ici le récent décès de mon oncle Gérard Liégeois, qui m'a profondément affecté. Outre les liens familiaux qui nous unissaient, Gérard et moi entretenions une relation privilégiée de par l'intérêt commun que nous partagions pour la vie communale dont il m'avait rapproché en m'invitant à me présenter à ses côtés aux suffrages des élections. Je lui en serai toujours reconnaissant.

Suite aux changements intervenus récemment au sein de la majorité, c'est avec plaisir que je m'efforcerai, durant les trois prochaines années, de répondre au mieux à vos attentes dans le cadre de la gestion des affaires communales et plus particulièrement dans les matières qui m'ont été attribuées.

Je remercie Madame Françoise Anciaux pour le travail réalisé dans ce même domaine durant la première moitié de la législature.

Suite aux nombreuses réactions relatives à l'éditorial de la dernière édition de L'Echo de nos Clochers qui me sont revenues, je tiens ici à vous rassurer quant à ma profonde volonté de m'investir équitablement pour chacun des villages qui constituent notre entité.

Croyez bien que mes priorités résident dans l'intérêt de l'ensemble de la population tellinoise et qu'il n'entre certainement pas dans mes intentions d'œuvrer dans un climat d'esprit de clocher ou de tenter de tirer un quelconque intérêt personnel de mes nou-

velles fonctions.

Enfin, sachez que je reste à l'écoute de chacun d'entre vous pour toute suggestion constructive qui serait de nature à améliorer le quotidien des habitants de notre entité.

Mot de Thierry Martin, échevin des travaux (0499/22.99.67)

Comme prévu dans les accords de majorité signés le soir des élections d'octobre 2006, je remplace Gérard LIEGEOIS comme Echevin des travaux, depuis le 07 décembre 2009.

Je tiens à remercier mon prédécesseur pour le travail accompli pendant son mandat.

C'est avec conviction et enthousiasme que je prends les rênes d'un gros morceau : L'Echevinat des Travaux.

Mon objectif est de servir au mieux les intérêts de ma commune et de ses 4 villages pour le bien-être de tous les habitants de l'entité.

Je compte être disponible le plus souvent possible pour l'intérêt de tous.

En cette année 2010, certains grands travaux vont se terminer comme l'école de Restaigne qui je l'espère pourra être inaugurée dans les meilleurs délais ; d'autres vont commencer comme l'atelier communal.

Des travaux de distribution d'eau et de voiries sont également prévus.

La première phase de rénovation du bâtiment du grand Pachy a débuté fin 2009.

En ce qui concerne le quotidien du service travaux, tout le monde fait son possible mais il est difficile de faire des miracles dans la situation actuelle vu le nombre réduit de personnel (accident, maladie, départ à la pension).

L'avenir ne peut nous apporter que de l'amélioration.

Malgré tout, en cette période hivernale, le service a fait le maximum pour s'occuper du déneigement et de l'épandage sur le réseau routier communal.

Mais il est impossible d'être partout à la fois et en même temps.

Je termine en vous souhaitant à toutes et à tous une excellente année 2010.



La carte d'identité électronique

Depuis le 31 décembre 2009, tout citoyen belge de 12 ans et plus dispose d'une carte d'identité électronique.

Cette carte est munie d'une puce et vous permet de régler de nombreuses questions administratives depuis votre ordinateur, 24 heures sur 24.

Elles vous offre de nombreuses possibilités :

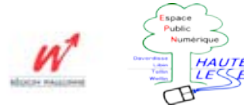
- signer des formulaires électroniques en

ligne

- remplir votre déclaration fiscale par Internet
- envoyer un recommandé certifié par voie électronique
- appliquer une signature numérique certifiée à vos e-mails et documents électroniques
- porter plainte auprès de la Police
- déclarer votre alarme (rappel : obligatoire de le faire par Internet sur www.policeonweb.be avant le 1er mars 2010). Si vous n'avez pas d'accès à Internet, prenez RV avec l'EPN de Tellin (0479 29 90 00) et nous vous aiderons à faire la déclaration.
- etc.

Pour en savoir +
Séances d'information gratuites
sur la carte d'identité électronique
par l'EPN de Tellin
Les mercredi de 17h à 18h30
Inscription au 0479 29 9000

La Kids-id



Pour les enfants de 0 à 12 ans, la Kids-id remplace l'ancien 'certificat d'identité' papier que les parents devaient demander pour pouvoir voyager avec un enfant à l'étranger.

Mais ce n'est pas tout : la kids-ID est bien plus qu'une simple carte d'identité. Grâce au système 'Allô Parents', les

parents pourront relier jusqu'à 7 numéros de téléphone de proches de l'enfant à cette carte d'identité : GSM de maman, GSM de papa, téléphone fixe à la maison, au travail,...

Grâce à la puce et au code PIN, les enfants pourront chatter en toute sécurité sur Internet, et bientôt, cette carte pourra également faire office de carte de bibliothèque, d'abonnement piscine, servir lors de l'inscription à l'école ou comme carte de membre d'un club de sport.

La Kids-id est disponible pour
les enfants domiciliés dans
la commune de Tellin.
Demandez-la dès aujourd'hui auprès
de l'Administration communale
(La Kids-id coûte 3 €)

Des nouvelles du CCA

Certains membres du CCA ont analysé l'enquête réalisée l'an dernier. Chaque aîné recevra prochainement le compte rendu de leurs analyses. D'autre part, le conseil participe en collaboration avec le CPAS et l'accueil extra-scolaire à l'opération « Carrefours des générations » qui aura lieu le dimanche 25 avril prochain. Nous espérons vous y rencontrer nombreux !

Certains membres participent aux « ateliers culinaires » et « atelier wallon » organisés par l'extra-scolaire ; si vous aussi, aîné, êtes intéressé par cette activité, prenez contact avec la coordinatrice du conseil (084/36.61.36) qui transmettra à Mme VANLAERE (coordinatrice de l'extra-scolaire).

N.VINCENT,
coordinatrice du CCA

Quoi de neuf sur les travaux ?

L'hiver ne nous a pas épargné ces derniers temps et les divers chantiers en cours en ont bien évidemment subi les conséquences.

Qu'en est-il des chantiers en cours :

Ecole de Resteigne

Les travaux de finition sont pratiquement terminés. Un problème de livraison des radiateurs nous a causé un retard important et nous a poussés à revoir le planning de fin des travaux. Les travaux d'abord seront eux terminés dès que les conditions climatiques le permettront.

Plan MERCURE – entretien de voirie à Bure

Les travaux sont terminés. Seuls les marquages des zones cyclables doivent être réalisés

au bon temps.

Site du Pachy

Les travaux de rénovation du site du Pachy sont commencés mais les conditions climatiques ont également obligé l'entrepreneur à suspendre les travaux.

Travaux futurs

- Le futur atelier communal devrait voir le jour début avril.
- Les travaux de relighting de l'école de TELLIN ont commencé pendant les vacances de carnaval.

Déneigement et état des routes :

Nos services ont fait le maximum ces der-

niers temps pour assurer le déneigement des voiries communales et ce à l'aide des moyens et des stocks de sel disponibles.

Comme d'habitude, la priorité est donnée aux accès aux écoles, les accès à la gare et les voiries en forte pente.

Nous vous demandons à cet égard un peu de compréhension, rien ne sert de téléphoner tous azimuts ni d'être désagréable avec le personnel ouvrier, ceux-ci font de leur mieux pour assurer votre sécurité dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne l'état des routes, nos services assureront leurs réparations dans les meilleurs délais et d'autres feront l'objet de dossiers plus importants.

Travaux (suite)

Nouveau venu dans l'équipe.

Une nouvelle tête a fait son apparition dans l'équipe des ouvriers communaux: M. Denis

PAQUAY.

D'ores et déjà, nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

PETIT Pascal
Agent Technique en chef,

CPAS

RECRUTEMENT D'ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES SUR TELLIN.

Le BILBOQUET, service d'accueillantes conventionnées, recrute pour entrée immédiate et réserve de recrutement des personnes pouvant accueillir des enfants à leur domicile. Les candidats disposent du titre requis (puéricultrice, éducatrice, institutrice maternelle,...) ou s'engagent à suivre une formation préalable.

Vous aimez vivre avec les enfants ? Voici de bonnes raisons pour que cette activité vous intéresse :

- un maillon éducatif
- une activité diversifiée et ludique

- une gestion personnelle de votre temps
- une valorisation sociale
- un travail à domicile, cumulable avec une pause-carrière, une pension de survie,...
- un encadrement social et administratif
- un service qui vous accompagne (matériel, jeux, formation,...)

Vous souhaitez rejoindre notre équipe d'accueillantes à domicile ?

**Contactez le service social
du Bilboquet, pour plus
de renseignements :**

061/65.01.70

Rue du commerce 7 - 6890 Libin



ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Vous avez droit à une allocation de chauffage si, vous appartenez à une des situations suivantes :

1^{ère} catégorie : Si vous-même ou une personne de votre ménage est OMNIO ou BIM (personnes qui bénéficient d'une intervention majorée de l'assurance maladie invalidité):

2^{ème} catégorie : Personnes à faibles revenus (le montant annuel des revenus bruts imposables du ménage ne dépasse pas 14.887,95 € augmentés de 2.756,15 € par personne à charge).

3^{ème} catégorie : Personnes surendettées qui bénéficient d'une M.D.D ou d'un R.C.D et qui ne peuvent faire face aux paiements de leur facture de chauffage.

Et si vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

1. Le gasoil de chauffage en vrac et à la pompe

2. Le pétrole lampant (c) en vrac et à la pompe

3. Le gaz propane en vrac

Où introduire votre demande ?

Une permanence est assurée auprès du CPAS tous les mardi de 9 à 11h ou si nécessaire à votre domicile sur rendez-vous l'après-midi.

Délais

Vous avez 60 jours après la date de livraison pour introduire votre demande d'allocation de chauffage.

Quels documents devez-vous communiquer au CPAS ?

Pour tous ;

- Carte d'identité
- La facture

- Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous demandez au propriétaire ou au gestionnaire de l'immeuble une attestation mentionnant le nombre de logements dans l'immeuble.

Pour les personnes en Médiation de dettes ou en Règlement collectif de dettes ;

- Soit la décision d'admissibilité de la requête de règlement collectif de dettes.

- Soit une attestation du médiateur ou du service.

- Une attestation de l'état de besoin.

Remarque pour les personnes de la 4^{ème} catégorie :

C'est-à-dire les personnes dont le montant annuel des revenus nets imposables du ménage ne dépasse pas 26.000 € leur demande doit être introduite auprès du SPF Economie via le formulaire présent dans votre facture annuelle de consommation électrique. Vous avez également 60 jours après réception de votre facture annuelle d'électricité pour introduire votre demande.

**Service de Guidance Sociale Energétique
CPAS de Tellin - Rue de la Libération, 45
6927 TELLIN - 084/36.66.85**

Donnez une seconde vie à vos vêtements !

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? C'est le moment de faire le tri et de leur offrir une seconde vie.

Des vêtements trop petits, trop larges ou simplement plus à votre goût encombrant votre garde-robe. Déposez-les dans une des bulles à textile Terre. Vous ferez ainsi un geste triplement positif :

- environnemental : la réutilisation des vêtements est une manière de lutter contre le gaspillage et l'accumulation des déchets ;
- social : la récupération des textiles offre une insertion par le travail à des personnes peu qualifiées. Les magasins Terre permettent également à tout un chacun d'acheter des vêtements de qua-

lité à petit prix ;

- solidaire : Terre soutient des projets de développement dans les pays du Sud.

Pour un don efficace, il vous suffit de veiller à la propreté des vêtements (n'oubliez pas qu'ils seront portés par d'autres personnes). Emballez vos vêtements dans un sac en plastique et portez-les à la bulle à textile. Vous pouvez également déposer de la maroquinerie, des chaussures liées par paire, de la lingerie et du linge de maison.

Par contre, il n'existe aucune possibilité de recyclage pour les vêtements déchirés, sales, mouillés, les déchets de couture, les chaussures dépareillées, les bottes en plastique, les coussins, les édredons, les chiffons et autres déchets.

Jetez-les comme vos déchets ménagers. Votre commune compte plusieurs bulles à vêtements ; pour localiser la bulle la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.terre.be.

**Plus d'infos sur le projet Terre ?
Tél : 04 240 58 58 - www.terre.be**



■ POLICE



**LE SERVICE PREVENTION DE LA ZONE DE
POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME
ET VOUS CONSEILLE**



RAPPEL

Il faut enregistrer son alarme avant le 1er mars

A partir du 1er septembre, quiconque possède un système d'alarme anti-intrusion sera tenu de le faire enregistrer via le site www.policeonweb.be, même si la déclaration avait déjà été faite à la police ou la gendarmerie avant. Les personnes raccordées à une centrale d'alarme n'auront rien à faire, celle-ci se chargeant de l'enregistrement pour leurs clients.

Toutes les autres personnes devront la déclarer avant le 1er mars 2010.

Celui qui fera placer une alarme après cette date, devra la déclarer dans les 10 jours de sa mise en service.

***Pour tous renseignements vous pouvez contacter le responsable
du Service Prévention au numéro suivant : 0498/882361.***

RAPPEL : élagage des arbres et taille des haies

ART.112 : Les arbres plantés le long des sentiers et des chemins vicinaux de petite, moyenne, et de grande communication, seront élagués au moins une fois tous les trois ans. L'élagage se fera jusqu'à quatre mètres de hauteur, dans tout le pourtour des arbres, d'après les instructions de l'inspecteur des chemins.

Les branches qui avanceraient sur le chemin au delà des fossés, ainsi que les racines qui avanceraient sur le fossé, seront coupées aussi souvent qu'il sera besoin.

ART.113 : La hauteur des haies plantées le long des dits chemins ne pourra excéder 1 mètre 50. Ces haies seront, chaque année, élaguées et ramenées à la hauteur fixée par le présent article et les racines en seront coupées toutes les fois qu'elles s'avanceront sur le sol des chemins ou sur les fossés.

ART.114 : L'élagage des arbres et la taille des haies devront être effectués entre le 1er novembre et le 1er mars. Les déchets de ces élagages ne pour-

ront être abandonnés sur les chemins ou sur leurs dépendances, et seront enlevés immédiatement avec le plus grand soin.

ART.115 : Si l'élagage et la taille n'étaient pas effectués, il en sera dressé procès-verbal et les administrations communales y feront procéder d'office aux frais des propriétaires en retard d'agir. La contravention sera en même temps déferée au tribunal de police.

JEUNESSE & EXTRA SCOLAIRE

Vacances de Pâques 2010

Pendant les vacances de Pâques des activités seront organisées dans le cadre de l'accueil extrascolaire.

La Capucine ouvrira ses portes du mardi 6 au vendredi 16 avril.

Les 8 et 9 avril: journée informatique pour les 4-5-6 primaire.

Au programme:

Le jeudi 8 avril: le dessin à l'ordinateur

Le vendredi 9 avril: l'animation et la vidéo par ordinateur

Semaine du 12 au 16 avril pour les enfants des classes primaires:

Stage multisports

Stage d'expression et d'animation de cirque.

Pour plus d'information consultez le site de la commune.

En collaboration avec la commune et la MCFA

Vacances d'été 2010

Pour vous aider à mieux organiser vos vacances d'été nous vous communiquons les informations que nous connaissons



déjà concernant les dates des activités vacances 2010.

Un programme plus complet et détaillé sera diffusé ultérieurement.

Activités créatives à la journée:

Semaine du 5 au 9 juillet et semaine du 19 au 23 juillet:

Des activités journalières seront proposées (possibilité d'inscription à la journée et/ou demi-journée).

Stages à la semaine

Semaine du 12 au 16 juillet

Semaine du 26 au 30 juillet

Semaine du 2 au 6 août

Semaine du 9 au 13 août

Semaine du 16 au 20 août

Des stages proposant différentes techniques d'animation seront proposés durant ces cinq semaines. (Nature – sport – art- expression,...)

Ces stages seront animés par des animateurs qualifiés accompagnés d'étudiants et s'adresseront aux enfants de 4 à 12 ans.

Priorité d'inscription aux enfants habitant la commune de Tellin.

Inscription obligatoire à la semaine pour ces périodes.

Toutes les informations et le programme dans un prochain « Echos de nos clochers » ou sur le site Internet de la commune.

Comme l'année dernière, un groupe spécial « poussins » (pré-maternelle et première maternelle) sera pris en charge par des puéricultrices et des étudiants qualifiés.

Des activités plus adaptées à leur rythme et leurs besoins seront proposées.

L'inscription pourra se faire à la journée ou la demi-journée.

Ces activités sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE.

La participation aux activités donne droit à une attestation pour réduction fiscale. Possibilité de remboursement auprès de certaines mutuelles. Renseignez-vous auprès de votre délégué.

Animation vacances 2010.

Appel aux candidatures pour les activités vacances

Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs (trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été qui se dérouleront du 5 juillet au 20 août.

Conditions :

- Avoir 18 ans accomplis au 30/6/2010

- Etre porteur soit:
 - d'un brevet d'animateur (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
 - d'un diplôme de puéricultrice
 - d'une formation d'éducateur
 - suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.
- Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

Les candidatures sont à rentrer pour le 15 mars au plus tard au CPAS de Tellin

rue de la Libération, 45 ou au bureau de l'accueil extrascolaire rue de Rochefort, 33i à Tellin;

Les animateurs sélectionnés devront participer à l'élaboration du projet pédagogique des vacances ainsi qu'à la mise en place du programme des ateliers auxquels ils participent.

**Pour plus d'informations
contactez Françoise Vanlaere
au 084/387614 ou 084/366662**

AVIS DE RECHERCHE

Si vous avez dans votre grenier ou dans un fond d'armoire des vieux tissus ou des restes de laine, contactez-nous (084/38.76.14) ou déposez-les à la Capucine ou au CPAS.

Ils seront utilisés par les enfants lors des ateliers créatifs.

MERCI POUR EUX

ETE SOLIDAIRE 2010

Appel aux jeunes âgés de 15 à 21 ans

Tout comme les années précédentes, la commune et le CPAS de Tellin vont introduire leur candidature pour le projet « ETE SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE » à la Région Wallonne.

Ce projet permet d'impliquer des jeunes dans l'amélioration de leur quartier et de leur commune et de développer chez eux, le sens du travail, de la solidarité avec une dimension intergénérationnelle.

L'objectif est :

- impliquer les jeunes dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement
- développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité chez les jeunes

Sous réserve de l'acceptation du dossier par la Région Wallonne, il nous sera donc possible d'engager des jeunes âgés de 15 à 21 ans sous contrat d'occupation d'étudiant et ce

pour une durée de 10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour, pendant les vacances d'été. La période durant laquelle se dérouleront les activités n'est pas encore déterminée.

Si tu souhaites participer à ce projet et ainsi obtenir un job de 10 jours pendant les vacances d'été, envoie ta candidature et tes motivations par écrit avant le 10 avril à l'adresse suivante :

Françoise Vanlaere
Candidature « Eté solidaire »
45, rue de la libération
6927 TELLIN

Dès que nous aurons l'acceptation du projet par la Région Wallonne, nous te convoquerons pour un entretien et une sélection des candidatures.

Une réponse définitive ne pourra être donnée que début juin.



JE LIS DANS MA COMMUNE



Dans le cadre de l'opération «Je lis dans ma commune» ayant pour thème : mémoires en partage, le comité culturel propose :

**Samedi 17 avril à 19 h 30
au Musée de la Cloche et du Carillon :**

En souvenir d'un curé de Tellin, Victor ENCLIN : conférence de Monsieur Pierre JODOGNE suivie de lecture d'extraits, de témoignages et d'anecdotes.

Nous recherchons photos, documents ou témoignages de personnes qui l'ont connu pour réaliser une plaquette qui sera remise aux participants.
Distribution de chèques livre.

Contacts : Anne BOTIN 084/36 60 07 musee.tellin@skynet.be

WALLONIE, WEEK-END BIENVENUE

27 & 28 mars

La Haute-Lesse vous ouvre ses portes !

Les week-ends des 27 et 28 mars auront lieu deux journées d'animations entièrement consacrées à la mise en valeur des richesses touristiques de notre commune et des 3 autres communes de la Haute-Lesse (Libin, Daverdisse et Wellin).

Cette opération porte le nom de « Wallonie, Week-ends Bienvenue »

Ce sera un week-end festif et attractif qui veut inciter à la découverte de notre territoire.

Pendant deux jours, le public observera et participera à un programme d'animations exceptionnel. Des lieux seront ouverts pour emmener les visiteurs à la rencontre des beautés cachées de notre quotidien, sur les quatre communes de la Haute-Lesse. Soyez vigilants, votre voisin sera peut-être un de ces ambassadeurs !

Infos & contacts :

Anne BOTIN 084/36 60 07

musee.tellin@skynet.be

www.walloniebienvenue.be



Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37 ou faxez au **071/ 71 15 76**
ou info@regifo.be www.regifo.be

**Votre conseiller en communication,
Mr Alain Harzée se fera un plaisir de vous rencontrer. Tél. : 0475/33 60 35**

Agenda



Earth Hour 2010 : 27 mars de 20H30 à 21H30

La Commune de Tellin participe à cet événement en demandant la fermeture de l'éclairage public le long de ses routes régionales le 27 mars prochain.

Participez et éteignez toutes les lumières chez vous pendant une heure, le 27 mars de 20h30 à 21h30 !

Message du WWF : « Samedi 27 mars, des millions de personnes partout dans le monde éteindront à nouveau les lumières une heure durant pour Earth Hour du WWF. Ce faisant nous voulons envoyer un signal puissant aux dirigeants mondiaux afin qu'ils prennent des mesures concrètes et ambitieuses contre le changement climatique »

L'appel lancé lors d'Earth Hour 2009, avec ses millions de participants au sein de 4000 villes, 20 000 entreprises et 88 pays, n'a pas été pris en compte lors du précédent sommet de Copenhague.

Une nouvelle action est donc plus que nécessaire. C'est pourquoi le 27 mars 2010, le WWF veut faire d'Earth Hour un signal mondial encore plus puissant, et montrer que des millions de personnes, de villes et d'entreprises partout dans le monde veulent lutter contre le changement climatique ».

Le Grand Feu de Tellin aura lieu le vendredi 19 mars à partir de 19 h 00, sur la Plaine derrière chez CAMPA.

Nombreuses animations prévues (grimages, distribution de confettis, animation musicale)

THEATRE

QU'EN PENSEZ-VOUS MONSEIGNEUR ?

Comédie en 3 actes de Christian DERYCKE

Samedi 20 mars 2010 – 20h00
Dimanche 21 mars 2010 – 15h00
Vendredi 26 mars 2010 - 20h00
(au profit du Télévie)
Samedi 27 mars 2010 – 20h00

Salle du collège d'Alzon à Bure
Entrée 6 € - Pré-vente: 5 €
Gratuit pour les – de 12 ans

Par la troupe de l'entité de Tellin
«Les Cloches Fêlées»

Réservations:
Virginie Côme
(0477/35.69.06)
Carole Rondeaux (0478/54.46.43)



Aidez-nous à récolter des fonds pour la recherche scientifique !

Participez à nos activités...

• 14 mars 2010 dès 11h30:
Dîner dansant à la salle de Resteigne (boulettes- frites)

Adulte : 8€ (avec apéritif et dessert)

Enfant : 4€

Soirée animée par Bernard Gaspard

Réservation souhaitée chez :

Huguette Jeanjot : 084/366617

Jean-Loup Demoulin : 084/366588

Anne Rossignol : 084/366037

• 21 mars 2010 dès 14h :
vente de pensées à la salle des fêtes de Grupont

• 26 mars 2010 à 20h au Collège d'Alzon à Bure : pièce de théâtre « Qu'en pensez-vous Monseigneur » de Christian Derycke jouée par la nouvelle troupe de théâtre de l'entité de Tellin : « Les cloches fêlées »

• 17 avril 2010 à 20h : Concert de clôture à l'église de Bure suivi d'une réception au Foyer Culturel

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.
Merci pour votre soutien !



3x20 TELLIN

DATE A RETENIR - Dimanche 18 avril 2010

REPAS DE MIDI

Salle polyvalente de Tellin.

BURE SE SOUVIENT

65 ans après les événements, les 23 et 24 janvier, Bure s'est souvenu et a commémoré la Bataille de Bure. Au Collège d'Alzon, une plaque a été dévoilée par le Bourgmestre et les autorités provinciales.

Ce fut un temps fort pour ranimer la mémoire collective et rassembler la population dans la convivialité.
Le DVD de la manifestation peut être réservé en payant 5 € au compte 144-8963704-42.

Anne-Marie DUFOING



21 juillet 2010

PROMO TELLIN

Nous sommes en train de préparer activement la journée du 21 juillet depuis quelques temps et le programme est maintenant bouclé.

De nouveaux membres ont déjà été accueillis cette année: Cindy Leyder de Resteigne et Gaëtan Noël de Tellin. Pour ceux qui souhaitent s'investir un peu plus dans cet événement, nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres: il suffit simplement de vous faire connaître auprès d'un membre du Comité.

Durant l'année 2009, outre le 21 juillet en lui-même, nous nous sommes impliqués dans quelques manifestations de l'entité de divers ses manières, à savoir: une petite aide financière au comité de la Hotte Tellinoise, offre de divers lots pour le bingo du Télévie (que nous renouvelons encore cette

année), pour le souper de l'École de Bure. Nous comptons également aider les écoles de l'entité, la confrérie de la D'jaye, le football de Tellin ainsi que le comité de jumelage breton et la resteignoise. Nous tenons également ajouter que pour 2009, nous avons de nouveau versé un pourcentage des recettes des entrées à l'APEM de Libramont (association qui s'occupe de trisomiques).

Nous en profitons pour vous rappeler toutes les personnes qui composent le Comité actuel : Serge George, Julie Dubois, Cyrielle Buntinx, Stéphanie Collignon, Natacha Rossignol, Julie Moisse, Cindy Leyder, Fabrice Gridelet, Mickaël Libert, Maxime Moisse, Vincent Otto, Nicolas Ledoux, Axel Paulet, Gaëtan Noël et Christophe Lamotte.

La recherche de bénévoles va bientôt se mettre en place : ceux qui souhaitent se faire connaître peuvent d'ores et déjà prendre contact avec **Mickaël Libert au 0474/87.31.00.**

Il est maintenant venu pour nous le temps de vous présenter le programme du 21 juillet de cette année.

Durant l'après-midi: ateliers récréatifs gratuits pour les enfants

Dès 18h00: les ateliers rock de l'entité

A 19h00: Mister Cover

A 21h00: Cré Tonnerre

A 22h30: Feu d'artifice

A 23h15: Abbey Road

A 01h00: Soirée Open Air

De plus amples informations vous seront communiquées à l'avenir. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.promo-tellin.be.

Après cet hiver vigoureux, nous pouvons espérer que le 21 juillet sera des plus ensoleillés.

D'ores et déjà, nous comptons sur vous pour faire la publicité de votre événement tellinois.

L'ASBL Promo Tellin

La Confrérie de la Djaye en visite au home «Les Alloins»

Comme chaque année pour la fête de Noël, la Confrérie locale a rendu visite aux seniors du home.

Après une sympathique visite dans les chambres, la Confrérie a partagé un goûter avec les aînés dans la joie et la bonne humeur.

Les confrères ont profité de ce fantastique instant pour présenter tous leurs vœux de bonheur pour l'an 2010 aux résidents et au personnel du home ainsi qu'à Sophie et Daniel.

La Confrérie de la Djaye



Bibliothèque et Bibliobus

La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la maison communale, disposant d'un parking aisé à proximité, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.

10 septembre
8 octobre
12 novembre
10 décembre

28 septembre
26 octobre
23 novembre
(*)

(*): 24 décembre : Vacances de Noël

BURE : près de la fontaine de 16h30 à 17h30

RESTEIGNE : parking de la salle des fêtes de 15h00 à 16h00

Passage du bibliobus en 2010

BURE	RESTEIGNE
12 mars	23 mars
9 avril	27 avril
14 mai	25 mai
11 juin	22 juin
9 juillet	27 juillet
pas de passage en août	pas de passage en août

Catalogue sur :

www.bibliotheques.province.luxembourg.be



TAXI SOCIAL

Prochainement, un « service mobilité » s'ouvrira dans notre commune, à partir du 1er mars 2010.

Un toutes-boîtes qui reprendra les modalités pratiques du fonctionnement de ce service vous sera distribué prochainement.

Cette activité est mise en place grâce au don d'un véhicule par les titres-services de Tellin.



David Demoulin

Tél./Fax: 084/31.59.19
GSM: 0476/61.83.97

Rue de Rochefort, 58 6927 Tellin
david.demoulin@skynet.be

Ferronnerie d'art - Travaux métalliques



ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

• EGOUTS

• DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS

ASPHALTAGE & PAVAGE

BURE

084/36 60 12

084/36 62 22

LOCATION MATERIEL

AVEC CHAUFFEUR

VOUS CHERCHEZ UNE AIDE MENAGERE ?



7,50€ de l'heure
et 5,25€ après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les
quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre
maison – le repassage à votre domicile
le transport des personnes
les courses ménagères.

TELLIN : 084/36 73 47 Mme Vanacker
0473/20 17 15 Melle Brilot



Esthéticienne
Pédicure médicale
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS
0473 61 31 52
084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03



Matériel - Outillage de jardins
et Forestiers - Remorques

HONDA

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be



FROMAGE

BEURRE

Ets MATHOT s.p.r.l.
Route d'Achène 6 • 5561 CELLES (Houyet)
Fromagerie : 082.22.40.83

Menuiserie Clarinval Cyprien
 Petite Menuiserie et réparations en tous genres
 Rue de Charleville 22,
 5575 Gedinne



Tél: 061/61.53.00
 G.S.M: 0479/80.91.12
 TVA: BE 0886.088.070
 clacyp@hotmail.com



FUNERARIUM
Pol Laffut

Funérarium à Gemelle :
 Place des Déportés, 2
 5580 Gemelle

Funérarium à Wellin:
 Rue de Gedinne, 16A
 6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME
 Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/46 62 11

INFOS ET PROMOS : WWW.DURBUYADVENTURE.BE

WAZABY
 3 MODULES POUR
 LES ENFANTS
 DE 0 A 11 ANS

DURBUY GREEN Adventure
 ECO FAMILY PARK



NOUVEAU : PLAINE DE JEUX INTERIEURE
 NOUVEAU : WII (14 jeux)
 NOUVEAU : LUNA PARK BILLARD KICKERS

PERMIS N° 3952
 NATURE PROTECTION

AIR HOCKEY
 CANONS A BILLES
 TIR FOREST GOLF

Enfants accompagnés d'un adulte

APRES-MIDI D'ANNIVERSAIRE
 CHATEAUX GONFLABLES • LASERGAME • ECO KARTING
 Wii • WATERBALLS • PLAINE DE JEUX • GATEAU ET BOISSONS

Contactez-nous pour une offre personnalisée!

086 21 28 15
 Rue de Rome, 1 - 6940 Durbuy

GB   Votre supermarché à **WELLIN**

HORAIRE : de 8h30 à 19h
 du lundi au samedi
 Les dimanches et jours fériés
 de 9h à 12h

tél : 084/38 92 96
fax : 084/38 92 97



Le spécialiste des produits frais dans votre région

Découvrez aussi nos rayons
 Textile : hommes, dames et enfants
 Jouets, ménage, DVD - CD - JEUX VIDEO

Rue de la Station, 32 - 6920 WELLIN

ACTION FIDÉLITÉ À DÉCOUVRIR:

